pas souffert de la guerre, et de ce qu'il nous soit possible actuellement de mieux abriter nos citoyens que ne le peuvent quelques-uns des pays d'Europe.

Le gouvernement canadien n'a jamais donné à la population la direction qu'elle pouvait attendre. Et, quant à son allusion à la Nouvelle-Zélande, le premier ministre est tout à fait dans l'erreur. Les derniers renseignements qui nous viennent de ce pays révèlent que plus de 17,000 maisons appartenant à l'Etat y ont été construites et mises à la disposition des gens à revenu modique. La population du Canada est environ huit fois plus considérable que celle de la Nouvelle-Zélande. Si l'on multiplie par 8 le chiffre que j'ai donné, on obtient celui de 136,000 maisons que les autorités canadiennes auraient dû construire pour accomplir une tâche comparable à celle de la Nouvelle-Zélande depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement travailliste.

Au lieu de cela, nous avons construit au Canada environ 27,000 maisons sous l'empire de la loi nationale sur l'habitation, et environ 16,000 en vertu du programme du logement en temps de guerre, soit un total d'environ 43,000. Il faudrait multiplier ce chiffre par 3 pour arriver à un résultat égal à celui de la Nouvelle-Zélande. Or, il n'y a aucune comparaison entre la qualité des maisons érigées au Canada en vertu du programme de logement en temps de guerre et celle des maisons permanentes construites en Nouvelle-Zélande.

Les honorables députés n'ont pas à s'en tenir à mon opinion, cependant, pour se rendre compte que le Canada retarde dans le domaine de l'habitation. Je les renvoie au rapport Curtis, publié sous la surveillance du premier ministre, et dans lequel nous lisons, en première page, parmi les constatations et conclusions:

Finalement, le Canada est resté en arrière des pays européens, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis lorsqu'il s'est agi d'accroître l'aide de l'Etat à la construction de logements en guise de mesure de bien-être social et d'intérêt public. Ces raisons importantes plaçaient la question du logement au tout premier plan du programme domestique d'après-guerre.

Je constate que le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) vient d'entrer à la Chambre. La dernière fois que j'ai parlé de la question du logement, il a eu l'amabilité de m'interrompre au sujet de la situation en Saskatchewan. J'ai sous la main un rapport préparé par les services du ministre, avant qu'un gouvernement de la CCF soit à la direction des affaires en Saskatchewan, dans lequel on décrit l'état des habitations dans les parties rurales de cette province. Il y est fait mention de la circonscription que le premier ministre a repré-

sentée pendant un si grand nombre d'années. On y dit qu'on a fait l'inspection de 2,711 habitations de fermes dans la Saskatchewan. Sur ce nombre, on signale que 37.5 p. 100 sont en mauvais état, 56.5 p. 100 en un état passable, et seulement 6 p. 100 en bon état. Si l'on tient compte de ces proportions, je ne pense pas qu'aucun ministre veuille se glorifier de cet état de choses.

Hier soir un certain nombre de membres de la Chambre des communes se sont rendus à l'Office national du film pour y voir des films portant sur la question du logement et de l'urbanisme. On nous en a montré cinq en tout, dont deux avaient été préparés aux Etats-Unis et trois au Royaume-Uni. Il est significatif qu'on n'en ait pas réalisé un seul au Canada. Si le premier ministre est fier de ce que nous avons accompli, pourquoi donc nos films ne montreraient-ils pas au peuple canadien les réalisations du Gouvernement dans le domaine du logement? Pourquoi ne distribuerions-nous pas aux Etats-Unis, dans le Royaume-Uni, en Nouvelle-Zélande, en Suède et ailleurs des films indiquant les solutions merveilleuses apportées par le gouvernement actuel aux problèmes du logement?

Je ne puis passer sous silence les observations du chef de l'opposition (M. Bracken) sur la question du logement. Je conviens avec lui que le problème du logement réclame la solution la plus urgente. Cependant, je ne saurais approuver sans réserve les remèdes qu'il propose. Il a laissé entendre non pas qu'on aurait pu prévenir l'état de choses actuel, mais que, eût-il été premier ministre du Canada, le problème serait déjà résolu d'une façon quelconque.

Des VOIX: Très bien, très bien!

M. NICHOLSON: Il est compréhensible que certains honorables députés siégeant derrière le chef de l'opposition s'imaginent que le problème du logement pourrait être résolu en un clin d'œil, en marquant un bulletin de vote le jour des élections et en remplaçant un gouvernement par un autre qui partage exactement le même avis.

Des VOIX: Non.

M. NICHOLSON: Je rappelle à la Chambre que pendant vingt ans le chef de l'opposition a été premier ministre du Manitoba. Il n'a pas affirmé l'autre jour, toutefois, que durant ces vingt années la situation du logement dans cette province se soit beaucoup améliorée. Du dôme du palais législatif à Winnipeg, on aperçoit les taudis les plus scandaleux du pays. Je ne dis pas qu'il ne se trouve pas ailleurs de bas quartiers aussi sordides, mais je possède quelques photos qui révèlent dans cette ville un état lamen-